

RETRAITE · SECTEUR PRIVÉ

Actualité de la retraite du secteur privé

Une journée de mise à jour pour les professionnels de la retraite des salariés : montée en charge de la réforme de 2023, paramètres de l'année, évolutions de l'Agirc-Arrco et jurisprudence récente, traduites en consignes opérationnelles.

Objectifs

1. Appliquer les paramètres de la réforme du 14 avril 2023 à la génération de chaque salarié
2. Intégrer les paramètres et revalorisations de l'année au régime général et à l'Agirc-Arrco
3. Exploiter la jurisprudence récente en matière de retraite et de fin de carrière
4. Réviser ses pratiques et l'information délivrée aux salariés

Programme

- 01 La réforme de 2023 : où en est-on ?**
 - La suspension de la réforme par la loi de financement de la sécurité sociale pour 2026 : générations et pensions concernées
 - Calendrier de montée en charge et générations charnières
 - Âge légal et durée d'assurance : tableau par année de naissance
 - Mesures transitoires encore applicables
- 02 Les paramètres et décisions de l'année**
 - Revalorisations et paramètres du régime général
 - Décisions et accords de l'Agirc-Arrco
 - Évolutions de la retraite progressive et du cumul emploi-retraite
- 03 Jurisprudence et doctrine récentes**
 - Décisions marquantes en matière de retraite et de fin de carrière
 - Positions des caisses et circulaires de l'année
 - Points encore contentieux et précautions à prendre
- 04 Atelier : mettre à jour ses pratiques**
 - Check-list des procédures et courriers types à réviser
 - Questions apportées par les participants sur leurs dossiers en cours
 - Plan d'action individuel de mise à jour

En pratique

RÉFÉRENCE

RPAA

DURÉE

1 jour · 7 h

FORMAT

Présentiel ou distanciel, en intra

NIVEAU

Actualité

SECTEUR

Secteur privé

PUBLIC

DRH, gestionnaires RH et paie, conseillers retraite du secteur privé souhaitant actualiser leurs pratiques. Formation de mise à jour réservée aux professionnels en exercice.

PRÉREQUIS

Pratique de la retraite des salariés, ou suivi préalable de la formation de fondamentaux.

Méthodes pédagogiques

- Exposés appuyés sur les textes et décisions de l'année
- Atelier de mise à jour des pratiques
- Échanges sur les dossiers des participants
- Support remis au format PDF

Financement

OPCO, plan de développement des compétences, plan de formation de l'employeur public. Devis et programme fournis pour votre demande de prise en charge.

Évaluation

Questionnaire de positionnement en amont, QCM de validation des acquis de 10 questions en fin de formation, évaluation à chaud, évaluation à froid à J+90.

Accessibilité

Un référent handicap étudie avec chaque participant les adaptations nécessaires. Toute demande peut être formulée dès l'inscription.

Organiser cette formation

À la date de votre choix, dans vos locaux ou à distance, sur un programme ajusté à vos dossiers.

contact@inlecia.fr

01 84 16 14 75

[Fiche en ligne](#)

Formation conçue et animée par des avocats en exercice. INLECIA, organisme de formation certifié Qualiopi au titre de la catégorie « actions de formation ». Programme établi pour l'édition 2027-2028 ; la fiche en ligne fait foi.